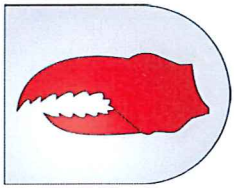




Commune en santé



Bilan 2017 des mesures de promotion de la santé dans la Commune de Montagny-près-Yverdon

Label "Commune en santé"

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-e-s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label "Commune en santé", les Communes inventorier toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles lacunes identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : politique communale, animation et fêtes, famille et solidarité, école, économie et commerces ainsi qu'espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label "Commune en santé" est octroyé à la Commune, gratuitement et pour trois ans. Le renouvellement de la labellisation se fait ensuite de manière tacite sur présentation d'un rapport d'activités.

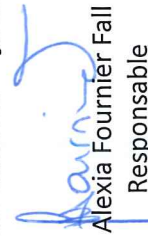
Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune

Les tableaux ci-dessous permettent de dresser l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans votre Commune dans les 6 domaines identifiés. Ils présentent les 19 mesures développées par la Commune de Montagny-près-Yverdon. Le présent bilan a été validé par le groupe de référence du label ainsi que par la Commune de Montagny-près-Yverdon :

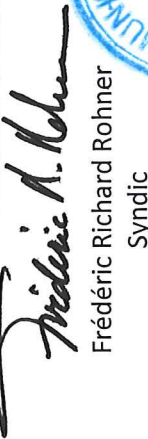
Ligue de la santé


Myriam Pasche
Directrice

Programme cantonal « Ça marche ! »


Alexia Fournier Fall
Responsable

Commune de Montagny-près-Yverdon


Frédéric Richard Rohner
Syndic

Roselyne Maradan
Secrétaire municipale



Montagny-près-Yverdon, le ...

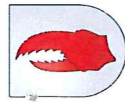


LIGES
DE LA SANTÉ
www.ligesdelasante.ch

ça marche!
BOUGER PLUS, MANGER MIEUX



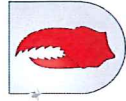
Promotion Santé
Suisse



1. Politique communale

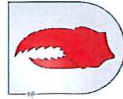
Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et principal but recherché	Brève description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Inscription dans le Plan de législation 2016-2021 de l'engagement de la Commune en faveur de la promotion de la santé	2016	La Municipalité s'engage à cibler la santé et la qualité de vie dans les projets qu'elle mettra en œuvre. Dans ce but, la Commune travaille avec des organisations comme par ex. Espace Prévention et Pro Senectute.	720 habitants de la commune	Permanente	Soutien financier, matériel, locaux et/ou en personnel.	Gratuit pour les habitants	Frédéric R. Rohner, Syndic frr.respublica@gmail.com Erica Sjoqvist (079 958 62 26)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis La municipalité s'engage à formaliser son engagement en faveur de la promotion de la santé dans le programme de législation qui est en cours d'élaboration. Idées : avoir une ligne budgétaire pour les projets de Prévention et promotion de la santé ou 1x/an séance de la



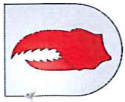
Commune en santé

										municipalité sur thème PPS
Label fourchette verte (tout- petits et juniors)	Depuis 2008, ce projet vise à éduquer les enfants à adopter une nourriture équilibrée, garantir aux parents que leur enfant est nourri de la meilleure manière possible	Montagny a ouvert une infrastructure parascolaire avec repas à midi. Faisant partie du réseau RadEGE les repas sont labélisés Fourchette verte.	24 places parascolaires, jusqu'à 30 enfants pour les repas de midi	4 x par semaine, puisque le mercredi tous les enfants du réseau sont accueillis à Grandson.	La mise à disposition de la Buvette qui est gratuite mais qui représente un coût de Fr. 20'000.- pour la commune/an.	Les parents qui utilisent ce service participent aux frais du repas, facturé par le Radège.	Esther Martinet Directrice 024 445 54 70 Esther.martinet@fa dege.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD. Possibilité de travailler sur le critère 6 (soutien de la commune): envoyer un courrier aux structures concernées pour les informer et les inciter à s'affilier à Fourchette Verte		
Label Youp'la Bouge	Favoriser et promouvoir la mobilité des enfants entre 2-4 ans.	Le personnel éducatif a été formé afin que le concept "pour plus de mouvement " fasse partie intégrante de la crèche.	60 enfants inscrits à la garderie	Permanente	Mise à disposition d'une grande salle 1x par semaine pour permettre plus d'activités en mouvement et subvention de la structure	Gratuit	Responsable pédagogique ou directrice des crèches	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD.		
Mesures de prévention du CRPS	Le CRPS dans sa nouvelle composition pluridisciplinaire existe depuis septembre 2011. Le groupe est présidé par le Préfet	Travailler avec le CRPS (conseil régional de prévention et de sécurité) qui a mis en place des opérations de prévention chez les	Les enfants cibles sont ceux qui sont scolarisés, plus particulièrement les 8-16 ans. Des actions de promotion de la santé notamment	Les actions ont lieu de manière ponctuelle avec des pièces de théâtre pour les jeunes scolarisés, des stands lors de manifestations,	La commune de Montagny est présente au sein du CRPS par l'intermédiaire du Conseiller municipal en charge de la	Pour les participants toutes les prestations sont entièrement gratuites. Les charges sont assumées soit par le CRPS, la	P-A. Lunardi Municipal (078-648 67 75) pa- lunardi@gmail.com	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Le comité de labellisation souhaite que l'axe de développement		

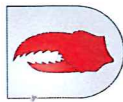


Commune en santé

	Etienne Roy. Son rôle est de coordonner des actions de prévention au niveau régional auprès des jeunes principalement. Les départements de la sécurité et de la formation collaborent sur ce sujet.	jeunes (écoles obligatoires, écoles professionnelles et soirées de jeunesse dans le district et sur la commune). Thèmes : alcool, MST, etc.	sont réalisées pour les jeunes de 16 à 25 ans qui sont en formation pré-professionnelle ou professionnelle (SEMO et CPNV). En tout, plusieurs centaines de jeunes sont sensibilisés sur les comportements à risque et sur la santé de manière générale.	comme par exemple comptoirs, journées portes ouvertes dans les écoles, conférences pour les jeunes et les parents sur différents thèmes. Un site Internet a été créé sous l'impulsion du CRPS avec l'appui des départements cantonaux en charge de la sécurité et de la formation. www.sois-prudent.ch	sécurité et du sport. Toutes les communes du district payent 10 centimes par habitants permettant de financer des documents ou autre remis aux jeunes. D'autres moyens financiers sont fournis par les Départements. La commune de Montagny a payé la prestation de l'Espace prévention du Nord vaudois.	commune ou l'école organisatrice d'événement.	choisi pour ces trois prochaines années soit précisé. Il encourage aussi la commune à mettre en place une démarche participative avec les jeunes concernés, afin de connaître leurs besoins/souhaits	
Soutien aux associations sportives, culturelles et villageoises	De tous temps. Favoriser la création et le maintien du plus grand nombre d'activités locales, afin de favoriser le lien social et intergénérationnel entre les habitants-e-s.	La Commune met à disposition gratuitement de nombreuses salles et infrastructures pour les sociétés locales à but culturel, social ou sportif suivantes (afin de permettre notamment de créer des liens intergénérationnels et créer des	Tous les habitants-e-s qui le souhaitent	Mesure permanente	Payé par la commune.	Gratuit, la commune sponsorise activement les associations par des dons annuels.	Administration : (024 447 21 71)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis

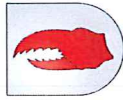


Village Solidaire, projet développé avec l'aide de ProSenectute et Espace Prévention. De ce projet est né l'association Montajoie en 2015	Depuis 2013. Développer des projets afin de créer des liens sociaux. Faire bouger physiquement et intellectuellement. Prévenir l'isolement des personnes de 55 ans et plus.	Inviter les 55+ pour construire des projets communautaires pérennes au sein du village de Montagny. Réunir les 55 et + dans un projet participatif et créer des activités ad hoc :	210 personnes de 55 +. Le but est d'inclure toutes les générations dans ce projet villageois ciblant la santé !	Permanente	Soutien financier, matériel, locaux et/ou en personnel. Financement communal env. 25'000 frs. Attribution du don CPSLA du projet. Engagement important de la municipale des Affaires sociales.	Gratuit	Municipale des Affaires sociales : Erica Sjøqvist Müller ericasjoqvist@swissonline.ch	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD.
contacts entre les habitant-e-s):	-Couture -Gym senior -Fête de la musique depuis 2011 -Concert du Nordband ou autres musiciens -Tirs, concours, défilé, repas à l'Abbaye militaire tous les deux ans -Chor'Hom, chœur d'hommes -Société de gymnastique -Groupe de marche sportive -Club de football							



Commune en santé

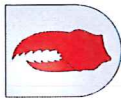
comme décrit ci-dessous.		-Groupe habitants -Marches et balades -Repas en commun -Histoire(s) du village -Causeries -Découverte des plantes sauvages comestibles -Visites (entreprises et institutions) -Gymnastique assise -Cafés rencontre -Réseau coucou (lutter contre isolement)						
--------------------------	--	---	--	--	--	--	--	--



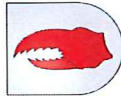
2. Animation et fêtes

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Animation et fêtes ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et principal but recherché	Brève description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Association Montajoie	Cette association a été créée suite à la mesure Village solidaire (pérennisation du projet). Création et maintien de nombreuses activités locales pour les seniors dans un premier temps (depuis, le projet comprend tous les habitants du village) afin de favoriser les liens et les échanges entre personnes âgées et éviter le risque d'isolement social de ces	Cette association propose diverses activités telles que: repas en commun (minimum 1 x par saison) ainsi qu'une autre activité "principale" 1 x par mois comme p.ex. après-midi contes, présentation de photos de vacances, histoire(s) du village (partage de souvenirs du village à l'aide de photos), visite d'entreprise dans la zone industrielle de Montagny, gym	Tous les habitants qui le souhaitent	Montajoie est une mesure dite "permanente" et en plein développement!	Une subvention de 1000 CHF par année est accordée par la commune pour contribuer à la caisse de l'association. D'autres fonds sont mis à disposition suivant le projet proposé par Montajoie ayant un intérêt pour les habitants du village. Mise à disposition des locaux et nettoyage hebdomadaire offert par la commune. Prise en charge d'une partie	Toutes les activités sont gratuites	Erica Sjoqvist, municipale (079 958 62 26) ericasjoqvist@swis sonline.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis

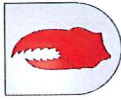


	habitants. L'association a été créée en juin 2016. Le but de l'association: a) Favoriser la création de liens et promouvoir la solidarité entre les habitants de Montagny. b) Faciliter l'intégration des personnes isolées et améliorer la qualité de vie des habitants en faisant vivre "Montajoie" par diverses activités et manifestations dans un esprit d'ouverture, de convivialité et de bienveillance. c) Renforcer le tissu social entre les habitants de Montagny, en offrant notamment un espace convivial (local de rencontre) mis à disposition	seniors, café rencontre (1x par semaine), marche sportive (1x par semaine), balade pour tous (1x par mois), atelier de cuisine et atelier mouvement. Balade en forêt à la recherche de plantes comestibles puis cuisine de la récolte pour un repas "plantes": 1x au printemps et 1x en automne. Calendrier de l'avent (2x durant le mois de décembre).			du temps de travail de la municipale en charge des affaires sociales.			
--	---	---	--	--	---	--	--	--



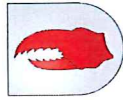
Commune en santé

par la commune et en favorisant les activités intergénérationnelles et interculturelles.									
Journée «Santé Montagny»	Journée inter-générationnelle ayant pour thèmes le sport, le partage et le lien social à tout âge. La première édition a eu lieu en 2016	Un programme élaboré avec la Société de Gymnastique et « Village Solidaire ». L'Espace Prévention du Nord vaudois a aussi été consulté pour l'élaboration du programme. Première édition le samedi 8 octobre 2016. Une seconde édition sera mise sur pieds en 2017 avec un thème autour de la Chine (atelier de cuisine et mouvement).	Une invitation est envoyée à toute la population. En 2016, une soixantaine de personnes y a participé. Mais la journée est ouverte à tout le monde entre 6 et 100 ans!	1x par année	La commune a offert les boissons non-alcoolisées ainsi que les 4 locaux utilisés pour cette journée (Grande Salle, Buvette, Salle du Conseil et Local Ancien Collège). La commune continuera de soutenir ce projet activement puisqu'il contribue à la cohésion sociale de tout le village!	Petite participation demandée (Frs 5.- par participant pour la journée)	Erica Sjøqvist Müller ericasjoqvist@swis sonline.ch (079 958 62 26)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis	



Commune en santé

Passeport vacances	Passeport vacances	Sur base d'inscription volontaire	Tranche d'âge des enfants qui s'inscrivent: de 7 à 15 ans et nombre de participants moyen par année: 20 enfants	Une fois par année / vacance d'automne	La commune paie Frs. 80.-, c'est-à-dire le 70% du prix. Le reste est pris en charge par la commune d'Yverdon. Montagny est une commune partenaire.	Gratuit pour les bénéficiaires	Administration (024 447 21 71)	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD.
								Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets en termes de promotion de la santé) : choix des activités et des collations, eau à disposition, démarche participative avec les enfants, etc.



3. Famille et solidarité

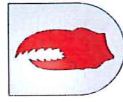
Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et principal but recherché	Brève description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Abonnement à « Génération »	Montagny offre l'abonnement au journal "Génération" aux seniors habitants la commune	Le journal est destiné aux 65+ et contient, entre autre, des articles de prévention et promotion de la santé sur diverses thématiques	Cette mesure est destinée au 65+ Environ 130 personnes	Journal mensuel	La commune paie l'abonnement Fr. 3'000/an	Gratuit pour les bénéficiaires	Administration (024 447 21 71)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis
Sortie annuelle des seniors	Après-midi et souper pour les 65+ du village, depuis 1990	Visite d'un musée ou autre endroit d'intérêt, suivi par un repas dans la Maison de la Commune.	Environ 130 invitations sont envoyées avec une participation d'environ 50 personnes chaque année	1x par année	Coûts de la sortie et du repas pris en charge par la commune. Environ Frs. 5'000/an	Gratuit	Erica Sjoqvist, municipale (079 958 62 26)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser d'avantage d'effets en termes de promotion de la santé): choix des



Commune en santé

[illegible]Promotion Santé
Suisse



4. Ecole

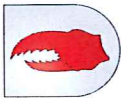
Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Ecole ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et principal but recherché	Brève description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Développement des aménagements invitant les élèves au mouvement dans la cour de récréation et le préau (avec le soutien de l'Unité PSPS)	Montagny est un des 18 villages membres de l'arrondissement scolaire de Grandson et environs. A Montagny il y a un petit bâtiment scolaire avec 3 classes de 7ème et 8ème année avec un préau scolaire simple, toutefois muni d'un panier de basket. La cour permet ainsi des jeux aux ballons.	La Municipalité s'engage à contacter l'Unité PSPS et/ou le SEPS afin de développer dans les 3 prochaines années les possibilités de mouvement et de jeux actifs offertes aux élèves dans la cour de récréation et le préau.	il y a environ 60 élèves à Montagny-près-Yverdon.		Le préau scolaire et le gazon autour sont entretenus par les employés communaux.		Erica Sjoqvist (079 958 62 26)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis La Municipalité s'engage à travailler cette mesure avec le soutien de l'Unité PSPS et/ou du SEPS. Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser d'avantage d'effets en termes de promotion de la santé)



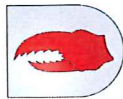
Commune en santé

Soutien aux initiatives de PPS à l'école	Mise en œuvre d'une politique de promotion de la santé et de prévention dans les établissements scolaires pour réaliser un environnement scolaire qui soit promoteur de comportements favorables à la santé.	Cette mesure se compose des diverses interventions de prévention et promotion de la santé en milieu scolaire tels que: - Animation sur les vergers - Risque liée à internet et aux médias - Journée de prévention des 11e à la cabane des scouts (alcool, estime de soi, bien-être à l'école) - Bilan de santé - Matchs de basket et football maîtres-élèves - Conférence aux parents "InterNET ou pas NET" organisée conjointement avec les écoles d'Yverdon, la Préfecture, la Police, Pro Juventute et L'APE	L'arrondissement compte 1400 élèves et des activités sont proposées dès l'entrée scolaire et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.	Permanentes	La commune paie la scolarisation des élèves de la commune et les coûts des activités y sont partiellement compris	Toutes les mesures sont gratuites	Etablissement scolaire de Grandson : eps.grandson@vd.ch M. Claude Bohnenblust, Directeur (024 557 28 30) ou Pierre-Alain Lunardi, Municipal (078-648 67 75)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis <i>Lors des échanges avec la commune, la possibilité de s'investir davantage lors des discussions avec Grandson sur la mise en place de ces mesures à l'école a été mise en avant.</i>
--	--	--	--	-------------	---	-----------------------------------	---	--



Commune en santé

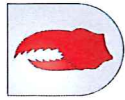
		Yverdon - Intervention des jeunes sapeurs- pompiers							
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



5. Economie et commerces

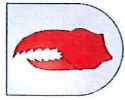
Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Economie et commerces ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et principal but recherché	Brève description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Favoriser la santé au travail dans la commune	A partir de 2017, organiser la venue de l'équipe "Bilan & Conseil santé" ou entrer dans une démarche de santé au travail et organiser des conférences et ateliers	Bilan & Conseil santé / L'équipe "Bilan et Conseil santé" se déplace pour effectuer des tests santé (tension, cholestérol,...) et propose des conseils pour diminuer les facteurs de risque. Des conférences et ateliers sur des thématiques spécifiques de prévention de la santé peuvent aussi être organisés.	Mesure à destination des employés de la commune	Ponctuelle	A définir	A définir	Commune: Erica Sjoqvist (079 958 62 26) Pour le projet: Sophie Vassaux, (021 623 37 57), bcs@fvls.vd.ch Anouck Luini Macchi, (021 623 37 37) anouck.luini@fvls.vd.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. Cette idée a été amenée par la coordination du label et a été favorablement reçue par plusieurs membres de la Municipalité. Le projet sera lancé en 2017.



Commune en santé

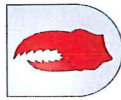
Favoriser la santé au travail dans les entreprises de la commune	A partir de 2017, informer les entreprises locales et les rencontrer pour les sensibiliser à la thématique de PPS au travail	Envoie d'une invitation à toutes les entreprises de la commune pour une soirée d'information sur le thème de la santé au travail, animée par des personnes accréditées et suivie d'un apéro santé.	Mesure à destination des entreprises de la commune	Ponctuelle	A définir	A définir	Commune: Erica Sjoqvist (079 958 62 26) Anouck Luini Macchi, (021 623 37 37) anouck.luini@fvls.vd.ch	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Cette idée a été amenée par la coordination du label et a été favorablement reçue par plusieurs membres de la Municipalité. Le projet sera lancé en 2017.</i>
--	--	--	--	------------	-----------	-----------	--	---



6. Espaces publics

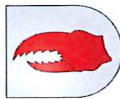
Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcs, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et principal but recherché	Brève description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Aménagement de l'espace public favorisant le bien-être des habitant-e-s	Favoriser la rencontre, la promenade, le bénéfice de la sortie à l'extérieur	De nombreux espaces sont aménagés de diverses façons sur l'ensemble du territoire communal afin d'inciter les habitants à sortir se promener, se rencontrer, ... Parmi ces aménagements, un entretien général est effectué sur : - Les chemins - La cour - Les places de picnic	Tous les habitants	En développement mais l'entretien est naturellement permanent	Entretien et plantes saisonnières afin de donner un aspect plus convivial et agréable pour les habitants	Environ Fr. 5'000.- par année payés par la commune. Gratuit pour les habitants.	Erica Sjoqvist, municipale (079 958 62 26)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.



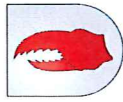
Commune en santé

Bancs publics	Depuis 2012. Mettre à la disposition de la population des bancs publics disposés dans la commune	Des bancs ont été placés à différents endroits « stratégiques » dans le village et le long des chemins pour permettre aux promeneurs de se reposer. Le village se trouve dans un terrain en pente et les bancs sont particulièrement appréciés par les personnes âgées.	Tous les habitants et nombreux visiteurs	En développement	Le personnel de la voirie s'en charge, nous avons aussi commandé tables et bancs auprès de la prison à Orbe. Coûts à charge de la commune	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires: env. Fr.3000.-/an	Erica Sjoqvist (079 958 62 26)	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD. <i>Lors du prochain bilan, mettre davantage l'accent sur les seniors - principale cible de cette mesure - en les incluant par exemple dans une démarche participative.</i>
Place de Jeux	Depuis 1991. Mettre à disposition des enfants, un lieu de rencontre propice au mouvement	Aménagement d'une place de jeux pour les enfants avec des tables et des bancs pour les parents. Un espace gazon est prévu afin de permettre par exemple des jeux de ballons.	Tous les habitants de la commune et plus particulièrement les enfants	Permanente, entretien et remplacement/réparation des jeux défectueux	Entretien par les employés communaux. La fontaine demande un entretien particulier puisque les enfants aiment y jeter des pierres!	Environ Fr. 3'000.-/an	Erica Sjoqvist Municipale (079 958 62 26)	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD. <i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser d'avantage d'effets en termes de promotion de la santé): Réflexion sur l'aménagement de la place (mobiliers, mise à disposition d'eau potable ...)</i>



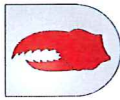
Commune en santé

Rénovation et aménagement d'un local de rencontre	Le projet fut terminé en 2015 (septembre)	Rénovation et aménagement d'une salle de la Commune en y prévoyant un coin cuisine, salle à manger, un écran pour la projection de films et un présentoir pour de la documentation en rapport avec les activités de la commune. Cette salle a été pensée pour être un lieu de rencontre pour les habitant-e-s ; à disposition pour des événements privés mais également 2 à 3 soirées organisées chaque semaine avec des activités pour les gens de la commune et plus particulièrement pour les seniors. Cette démarche découle du projet « Villages solidaires » (Pro Senectute).	Population ciblée en premier lieu les 65+; mise à disposition gracieusement.. Location possible par habitants pour des fêtes de famille.	Permanente	La commune a utilisé un budget de 330 000 CHF pour rénover cette salle.	Gratuit	Erica Sjoqvist, municipale (079 958 62 26)	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser d'avantage d'effets en termes de promotion de la santé): Réflexion sur un concept d'exploitation de la salle en lien avec la PPS.</i> <i>La rénovation de la salle communale ne peut être considérée qu'une seule fois comme une mesure. Il importe par la suite que des activités en lien avec la promotion de la santé soient mises en œuvre dans cette salle.</i>
--	---	---	--	------------	---	---------	--	---



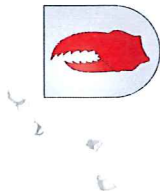
Analysez les points forts de votre bilan ainsi que les perspectives d'amélioration. Des propositions de mesures complémentaires sont-elles possibles et envisageables?

Perspective d'amélioration	Proposition
Il serait possible de viser davantage d'effet en matière de prévention et promotion de la santé pour les mesures : « Sortie annuelle des seniors » ; « Place de jeux » ; « Rénovation de la salle communale avec un sol permettant l'utilisation de la salle pour des événements sportifs » ; « Passeport vacances »	Voir les propositions dans la colonne « Validation » des mesures concernées.
La Commune pourrait soutenir d'avantage la mesure « Label fourchette verte (tout-petits et juniors) ».	Voir les propositions dans la colonne « Validation » de la mesure concernée.
La Commune a la volonté de s'investir davantage encore en faveur de la promotion de la santé de ses habitant-e-s. Cela se formalise avec l'inscription, dans le Plan de législation en cours d'élaboration, de cet engagement.	La municipalité s'engage à formaliser cet engagement en faveur de la promotion de la santé dans le programme de législation qui est en cours d'élaboration. Idées : se donner comme objectif commun de promouvoir tous les projets dignes d'améliorer la qualité de vie des habitant-e-s de la commune ; avoir une ligne budgétaire pour les projets de prévention et promotion de la santé ; organiser une séance annuelle de la municipalité pour discuter des thèmes de prévention et promotion de la santé.
La mesure « Mesures de prévention du CRPS » pourrait être développée ces trois prochaines années.	La commune pourrait choisir un axe de développement spécifique afin de renforcer son engagement dans cette mesure. La définition de cet axe de développement devrait se dans une démarche participative avec les jeunes concernés, afin de connaître leurs besoins/souhaits.



Commune en santé

La mesure « Développement des aménagements invitant les élèves au mouvement dans la cours de récréation et le préau (avec le soutien de l'Unité PSPS) » doit être travaillée dans les 3 prochaines années	Une démarche avec l'unité PSPS ou le SEPS doit être mise en place dans le but d'aménager les cours de récréations et le préau de manière optimale et inciter ainsi les élèves à bouger.
Les mesures « Favoriser la santé au travail dans la commune » et « Favoriser la santé au travail dans les entreprises de la commune » devraient être développées dans les trois années à venir.	La commune pourrait collaborer avec « Ça marche ! » et le secteur santé en entreprise des « Lignes de la santé » pour mettre en place ces mesures.
Il est recommandé de faire participer les habitants-e-s à la création/mise en place des mesures les concernant.	Privilégier les démarches participatives auprès des habitant-e-s de la commune.



Commune en santé

En un graphique, voici le **bilan des actions existantes** dans votre Commune (en bleu) et des **mesures minimales** demandées afin d'obtenir le label 1 étoile (en rouge).

